

## CONSEIL MUNICIPAL DE NAILHAC

Vendredi 5 juin 2020 - 20h45

### PRESENTS :

Francis AUMETTRE, Jean-Christophe MOURET, Florent TOURNAIRE, Thierry CHAUPRADE, Jérôme DETRIEUX, Gérard DUMONT, Martine JOUHANNEAU, Catherine CHASSAING, Murielle DINGBOE, Odile DEPRAETE

ABSENTS : 0

### ORDRE DU JOUR

Salle des associations

Affaires diverses

Monsieur le maire ouvre la séance à 20 heures 50.

Présentation au contrat d'assurance SMACL pour la sécurité des élus qui sera pris en charge par M. le Maire.

Indemnité du maire et des adjoints :

L'indemnité du maire est de 991,80 € bruts mensuels. Le maire propose d'être indemnisé à hauteur de 700,09 € bruts (ancienne indemnité).

L'indemnité des adjoints est de 116,68 bruts à 385,07 bruts. Il est proposé 233 € bruts pour les adjoints. ·Vote à l'unanimité des indemnités moins le vote des concernés.

Délibération relative aux délégations consenties au maire par le conseil municipal :

Vote de la délibération à l'unanimité.

Délibération pour encaisser les chèques.

Vote de la délibération à l'unanimité.

L'auberge du village :

Il est proposé d'exonérer des loyers les locataires pour la période avril-mai-juin (à cause du confinement, de la fermeture provisoire de l'auberge, leur chiffre d'affaires a subi une très forte baisse)

Mesure votée à l'unanimité.

Laurent CHEVAL a été employé à mi-temps par la commune pendant cette période en substitution de l'association INTERM'AIDE.

Vote de cette mesure reconductible mensuellement à l'unanimité en fonction de l'évolution de la pandémie et de la reprise d'activité de l'auberge.

L'entretien du cimetière :

Problème de l'entretien des tombes abandonnées : recherche de solutions.

Problème de vétusté de l'assainissement à Lorserie. Des travaux ont été effectués fin mai sur une vingtaine de mètres (doublage des tuyaux en prévision d'interventions ultérieures).

Problème aux Maltraits où deux chênes de la commune penchent vers la maison Pychardy. Devis pour rabattre les deux chênes : 550 € HT (Arbo Vital).

Demande de M Philippe LAUGENIE concernant l'entretien de la fontaine et du lavoir du Passemaitre et notamment la mise en place d'un enduit étanche. Un devis sera demandé.

Une remise en état du chemin de Vars nécessite deux camions pour le ré-empierrer.

Salle des associations :

Le choix des artisans a été fait le 4 juin en présence de l'architecte par la commission travaux.

Le poste plomberie n'est pas pourvu.

Poste maçonnerie : SARL CANAT

Poste charpente & couverture : GROUPEMENT BUGEAUD / VEZINES

Poste menuiserie alu : LACOSTE

Poste menuiserie bois : atelier POUYADOU

Poste plâtrerie isolation : OUZEAU

Poste carrelage faïence : OUZEAU

Poste plomberie sanitaire : en attente nouvelle consultation

Poste électricité ventilation chauffage : VAN ESSEN

Poste peinture : OUZEAU

Un courrier sera envoyé aux associations pour que les matériels soient déménagés de la salle en vue des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 23 h 45.